



Séance du conseil municipal du mardi 5 juillet 2016 à 19h30

N°27/06-2016

Nombre de membres au conseil municipal : 15

Membres présents : 15

Membres ayant donné procuration : ./.

Membres excusés : ./.

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 6 juin 2016
2. Inondation du sous-sol de l'école élémentaire et coulées de boues
3. Actualités sur le GCO
4. Remembrement – commission communale d'aménagement foncier
5. Divers
 - ↳ Agenda

Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Madame Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le maire souhaite ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) (point 4 bis). Ce point est mis au vote : 15 voix pour (unanimité)

1 – Adoption du compte-rendu de la séance du 2 mai 2016

Aucune remarque n'est formulée. Adoption à l'unanimité.

2 – Inondation du sous-sol de l'école élémentaire et coulées de boues

Rue du Musaubach

Plusieurs photos sont présentées au conseil municipal montrant l'état de la chaussée et de l'aire de jeux suite aux intempéries de ces derniers jours. Une réunion avec le monde agricole et la chambre d'agriculture est prévue le 11 juillet, afin de réaliser un diagnostic des problématiques et trouver ensemble des solutions à long terme pour endiguer ce problème de coulées d'eau boueuse, notamment en conservant en herbe les parcelles situées en limite de l'aire de jeux avec une indemnisation des agriculteurs concernés. Il faudra aussi protéger l'aire de jeux avant sa réhabilitation. L'évacuation des eaux de ruissellement de la rue du Musaubach est aussi à revoir. Une demande a été faite en ce sens au SDEA. Un point sur cette réunion sera présenté lors du prochain conseil municipal.

Inondation du sous-sol de l'école élémentaire

Ces intempéries ont également touché l'ensemble du sous-sol de l'école élémentaire qui a été inondé (environ 40 à 50cm d'eau). Des travaux de surélévation du parking sont à l'étude au niveau du Sivom La Souffel, propriétaire des locaux. Philippe Kretz rend attentif le conseil municipal sur les difficultés d'utilisation du sous-sol de l'école élémentaire par les utilisateurs après un dégât des eaux.

3 – Actualités sur le Grand Contournement Ouest

Les trois communes du Sivom La Souffel ont déposé un recours auprès du Conseil d'État concernant la création d'une aire de services et de stockage à Griesheim-sur-Souffel et à Pfulgriesheim. Les trois maires ont rencontré successivement M. Ries, maire de Strasbourg, M. Richert, président de la région Grand Est et M. Bierry, président du conseil départemental du Bas-Rhin pour leur faire part de leurs revendications et inquiétudes quant à la construction de ces aires sur nos bans communaux. Même si nous avons été écoutés, et certains élus ont montré leur désapprobation sur l'emplacement retenu par l'État de ces aires, le projet du CGO se poursuit en rentrant dans sa phase active sans changement.

Notre opposition à ce projet inutile et dispendieux en terre agricole reste toujours d'actualité. Des banderoles « Tous unis contre le GCO » sont proposées par l'ADEVIE à prix coûtant à la mairie.

4 – Remembrement – commission communale d'aménagement foncier

L'opérateur retenu (groupe Vinci) pour réaliser le GCO, maintenant renommé COS (Contournement Ouest de Strasbourg), continue ses investigations (sondage du sol, fouilles archéologiques). Si le GCO/COS devait se faire, l'opérateur aurait deux solutions pour acquérir les terres nécessaires à la construction de cette autoroute. Soit l'expropriation des propriétaires dont les terres se situent sur le tracé, soit la prise en charge d'un remembrement dans les communes concernées. C'est cette solution qui est privilégiée par une grande majorité des communes concernées par le tracé. C'est à ce titre que la sous-commission d'aménagement foncier de Dingsheim se réunira prochainement. Elle devra réfléchir sur l'opportunité de la création d'un remembrement et les modalités de mise en œuvre. La commune pourra, dans ce cadre-là, demander à créer une réserve foncière pour réaliser ses équipements collectifs ou projets spécifiques. Des comptes rendus réguliers seront transmis aux conseillers.

4 Bis – Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

L'État invite toutes les collectivités à se munir d'un plan communal de sauvegarde. Ce document doit recenser tous les risques possibles pouvant se produire sur la commune. Une liste de personnes pouvant se rendre disponibles, selon les catastrophes, doit être créée (réserve communale). La population sera informée dans le prochain journal et via le site internet. Le maire propose de faire ce document en interne, afin d'en minimiser le coût.

5 – Divers

- ✚ **Fleurissement** : Le concours des maisons et balcons fleuris est reconduit cette année. Chaque conseiller est invité à en faire le relevé dans son quartier puis à le transmettre pour le 14 juillet en mairie.
- ✚ **Sivom La Souffel** : Le conseil municipal prend acte que la secrétaire actuelle du Sivom a demandé sa mutation. Elle sera remplacée au 1^{er} septembre 2016 par Mme Astrid Gass.
- ✚ **Agenda**
 - ⇒ 5 septembre : 19h30 – conseil municipal
 - ⇒ 3 octobre : 19h30 – conseil municipal

Séance close à 20h50

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

Gaston BURGER	Joseph ARENAS	Gisèle BERBACH	Christian BILLER	Fabienne BREYEL
--------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------------------	----------------------------

Andrée BRIFFOTEAU	Audrey BURGER-VOGT	Sébastien EYDER	Véronique FORGET	Dominique FRITSCH
Marcel FRITSCH	Benoît HAETTINGER	Philippe KRETZ	Virginie MERKLE	Véronique SCHALLER